



SECTION  
DEL  
AISNE

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 17 OCTOBRE 2017 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Ce CTL se tient dans un contexte marqué par de nombreux conflits sociaux, et la journée du 10 octobre n'a pas fait exception à la règle puisque pas moins de 400 000 fonctionnaires dont 1500 dans l'Aisne sont descendus dans la rue pour exprimer leur rejet de la politique de l'actuel gouvernement.

Cette mobilisation des trois versants de la fonction publique est la réponse à la remise en cause des services publics et des droits des fonctionnaires qui assurent leurs missions. Elle vient s'ajouter à la vague de contestation générale, notamment contre les conséquences de la « loi travail » et les « ordonnances » Macron qui constituent une véritable régression sociale.

Lors de cette journée de grève et de manifestations les agents ont exprimé très clairement leur opposition et leur avis négatif sur le sort qui leur est et leur sera réservé. 33% de grévistes à la DGFIP et 35% à la DDFiP de l'Aisne.

L'austérité 2017 a amaigri les effectifs, les salaires et les missions de la DGFIP. La cure 2018 annoncée accélère le dépeçage de notre administration !!

Pour exemple, le programme « Action Publique 2022 » du Premier Ministre crée le Comité Action Publique 2022. Ce dernier pourra notamment conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions.

Le ministre de l'action et des comptes publics n'inclut pourtant ni le CICE ni les exonérations de cotisations sociales dans les gaspillages d'argent public qu'il conviendrait de stopper !

Il recycle par contre toutes les recettes appliquées depuis vingt ans et restées sans effet sur le niveau de la dette publique : gel du point d'indice, jour de carence, suppressions d'emplois.

Pire, comme il convient d'innover, les fonctionnaires seront les seuls salariés de ce pays pour qui le transfert des cotisations sociales sur la CSG ne générera aucun gain de pouvoir d'achat mais au contraire une perte, le mécanisme de compensation proposé restant fixe alors que le montant prélevé au titre de la CSG augmentera à chaque gain indiciaire.



Le projet de loi de Finances pour 2018, dans ce contexte d'austérité, fixe la contribution de la DGFIP à 1600 suppressions d'emplois sur 1650, soit 97% alors que nous représentons moins de 6% des effectifs de la Fonction Publique d'État.

Le message d'information publié sur Ulysse sur le sujet est on ne peut plus limpide : « *L'année 2018 sera cependant une année de **transition**, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se **renforcer dans les années suivantes** ».*

Les choix sont clairs : en utilisant la DGFIP comme la variable d'ajustement du budget, le gouvernement considère que la lutte contre la fraude et le contrôle de l'usage de l'argent public ne sont plus ses priorités.

Et la provocation continue dans la dernière phrase du même message : « pour accompagner nos évolutions et l'amélioration des conditions de vie des agents, la DGFIP a obtenu 15 M€ de mesures nouvelles d'investissement informatique et 10 M€ pour l'immobilier ». Nous devrions donc choisir entre entretien du parc informatique et affectations d'agents en nombre suffisant pour assurer les missions !!

**FO DGFIP** a toujours refusé cette logique de fongibilité asymétrique qui consiste à faire peser les économies budgétaires sur les dépenses de personnel.

Au final ce sont les droits et garanties des personnels qui sont encore attaqués. Le challenge des agents va donc se résumer à travailler le moins mal possible avec le peu de moyen qui leur reste. Leur moral est en berne. Et ce n'est pas la baisse drastique des promotions internes annoncée au projet de loi de Finances 2018 qui va les rassurer sur leur avenir.

Concernant la publication hier sur Ulysse des intentions de notre Directeur Général relatives à l'évolution des règles de mutations à la DGFIP, elles sont dans la continuité du climat actuel qui règne dans notre administration et, sur la forme, ne sont pas surprenantes outre mesure. Nous faisons toute confiance à la délégation du Syndicat au groupe de travail du 19 octobre sur le sujet pour tenir nos positions et porter nos revendications.

Monsieur le Président, nous ne sommes pas dupes. Les projets de réorganisation 2018 du réseau de la DDFiP de l'Aisne soumis à ce CTL ne découlent pas d'une diminution des besoins des usagers en services publics. C'est encore et toujours une pure logique comptable de diminution des coûts au détriment de vos agents et du service rendu.

Et la technique de l'entonnoir pour restreindre l'accès physique rend chaque jour les usagers plus impatients.



Pour **FO DGFIP**, l'expérimentation des caisses sans numéraire dont le but est de changer le comportement du public, traduit une volonté de diminuer l'accueil physique au détriment des plus fragiles. Les usagers et les élus locaux restent attachés au service public de proximité.

Dans cette logique, **FO DGFIP** s'est également toujours prononcé contre les SAR. Dans une situation de sous-effectifs, toute aide est évidemment bienvenue. Mais il s'agit d'une mauvaise réponse puisque ce sont là de véritables centres de services communs absorbant la quasi-totalité de l'activité des postes, le résiduel pouvant se gérer, dans la logique de notre Directeur Général, au sein des maisons de services au public. Passé le rouleau compresseur des suppressions d'emplois, il ne restera alors des postes comptables que des coquilles vides qu'il sera aisé de fermer.

Monsieur le Président, la situation est insupportable. Elle a justifié l'appel à la grève le 10 octobre et elle en justifiera certainement d'autres sur les revendications que nous continuerons de porter :

- **Défense du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers**
- **Augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice pour compenser la perte du pouvoir d'achat depuis 2000**
- **Refus de l'augmentation de la CSG et pour le financement de la protection sociale par les cotisations**
- **Arrêt des suppressions de postes et titularisation des non-titulaires et des contrats aidés**
- **Arrêt des fusions/restructurations/réorganisations**
- **Pour des moyens à la hauteur de nos missions de service public**
- **Comblement de tous les postes vacants**
- **Refus des abandons et privatisations de missions**
- **Retrait du RIFSEEP**
- **Refus de la réintroduction du jour de carence**

Les élus **FO DGFIP**.

Laon, le 17 octobre 2017.